

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023**

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **21 septembre 2023**  
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **22**  
Nombre de pouvoirs : **7**

Le vingt-huit septembre deux-mille-vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

**Étaient présents 22 membres du Conseil Municipal :**

M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Gille BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; M. Michel BUCHE M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALLIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

**Ont donné procuration 7 membres du Conseil Municipal :**

Mme Maryse BADIA à Mme Martine PANNETIER ; Mme Chrystèle BOYER à M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX à Mme Françoise TALVARD ; Mme Sophie RIBEIRO à Mme Michèle VALIBUS ; Mme Tessa SAUBESTY à Mme Sandra DELIBIT ; M. Jean-Marc SAUVIAT à M. Michel PESTEIL et Mme Patricia TILLET à M. Pierrick CRONNIER.

**Secrétaire de séance :** M. Adrien SEIXAS

**Numéro :** DL20230928-015

**Matière :** 4.1.1 - Fonction publique – personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. – création

**Objet :** CREATION DE POSTES AU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment son article L 313-1 ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- La création de 3 postes à temps complet dans le cadre d'emploi des Agents de Maitrise Territoriaux, susceptibles d'être occupés par tout membres du cadre d'emploi ; et
- D'inscrire les crédits au budget de la collectivité.

*Fait en Mairie d'Ussel, le 28 septembre 2023*

Accusé de réception en préfecture  
019-21 1927504-20230928-DL20230928-015-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2023  
Date de réception préfecture : 02/10/2023  
Date de mise en ligne : 02/10/2023



Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze

*Christophe Arfeuillere*  
Christophe ARFEUILLERE